

[Text]

Now I have not had a chance to put my finger on the figures readily but I would like at some subsequent date, Mr. Southam, to give them to you to illustrate a point I made earlier—that this reduction in butter production or in milk or cream production in the Prairie Provinces by no means started with the establishment of the Canadian Dairy Commission.

The production of creamery butter in 1964 in Saskatchewan was 25.2 million pounds. In 1967, by which year the Canadian Dairy Commission's policy could have had no effect on butter production in Saskatchewan, it had dropped to 16.2 million pounds. This was purely a natural development and a natural circumstance. We do not have yet the 1969 figures but the 1968 figure was 15.9 million pounds. Now 1968 was the first year when under any circumstances there might be any suggestion that the Canadian Dairy Commission policy would have any effect on butter production in Saskatchewan. Between 1964 and 1967 the production declined by 9 million pounds and between 1967 and 1968 by .3 million pounds. I think these figures bear out what I said earlier—that the reduction in cream, milk and butter production in the Western Provinces has been a natural phenomenon related to the economics in the area and not an outgrowth of Commission policy.

Mr. Southam: Reverting to the question of 8.3 million pounds deficiency in butterfat quotas that we lost, can anything be done to rectify this situation, because, as I say—and Mr. Muir brought this point out and other members alluded to it—it is very important that we try to stabilize the economy of the small economic unit. In fact, I agree with what Mr. Muir has pointed out, and I think the other Committee members will agree—that in this present crisis the smaller or average size farmer is doing his very level best and one of the means by which we can assist him in doing his best to survive, is diversification which would maintain hog production, butterfat production and so on.

Dr. Barry: Obviously, Mr. Southam, our basic problem here is that there is a limit on the total amount of milk and cream on which we can pay subsidy. If we were to increase the amount of subsidy quotas in any given area then it must come from somewhere else. You know, this is the problem, and what do you do?

[Interpretation]

Je n'ai pas eu la chance d'obtenir les chiffres mais j'aimerais, monsieur Southam, pouvoir vous les fournir à une date ultérieure pour démontrer un point que j'ai mentionné plus tôt, à savoir que cette diminution de la production de beurre, de la production de lait ou de crème dans les Prairies n'a nullement coïncidé avec la mise sur pied de la Commission canadienne du lait.

En 1964, la production de beurre de fabrication en Saskatchewan a été de 25.2 millions de livres. En 1967, année au cours de laquelle la politique de la Commission canadienne du lait n'avait encore pu influer sur la production de beurre en Saskatchewan, cette production avait diminué à 16.2 millions de livres. Il ne s'agissait que d'une évolution et situation normale. Nous n'avons pas encore les chiffres de 1969, mais ceux de 1968 relèvent une production de 15.9 millions de livres. L'année 1968 est la première pour laquelle on peut prétendre que la politique de la Commission canadienne du lait aurait influé sur la production de beurre en Saskatchewan. Entre 1964 et 1967, la production a diminué de 9 millions de livres et, de 1967 à 1968, de .3 million de livres. Je crois que ces chiffres démontrent ce que j'ai dit plus tôt, à savoir que la diminution de la production de crème, de lait et de beurre dans les provinces de l'Ouest a été un phénomène normal découlant de la situation économique existant dans cette région, et non pas un résultat de la politique de la Commission.

M. Southam: Pour ce qui est de la question du manque de 8.3 millions de livres en contingentements de gras de beurre que nous avons perdus, peut-on faire quelque chose pour corriger la situation parce que, comme je le dis—M. Muir et d'autres membres en ont parlé—il est très important que nous essayions de stabiliser l'économie des petites unités économiques. En fait, je suis d'accord avec ce que M. Muir a dit et je crois que les autres membres du Comité seront d'accord, à savoir que, dans la présente crise, le petit cultivateur ou le cultivateur moyen fait de son mieux et qu'un des moyens par lesquels nous pouvons l'aider à faire de son mieux pour survivre est la diversification qui maintiendrait la production de porcs, la production de gras de beurre et ainsi de suite.

M. Barry: De toute évidence, monsieur Southam, notre problème gît dans ce qu'il y a une limite à la quantité totale de lait et de crème pour laquelle nous pouvons verser une subvention. Si nous augmentions les contingentements donnant droit à une subvention dans une région quelconque, il faudrait alors les réduire dans une autre. C'est là le problème.